



Annexe contrat de travail jamais reçu

Par Camille25

Bonjour, Au sein de mon contrat est noté une part fixe et la phrase ci après : Une part variable de rémunération en fonction des objectifs fixés ensemble et qui fera l'objet d'une annexe à ce contrat' Hors je n'ai jamais reçu d'annexe ni de propositions de variables. Puis-je me retourner contre mon employeur et si oui, de quelle manière ? Merci par avance pour votre aide. Bonne soirée à vous Camille